



# Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
5 mars 2001

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Monéteau, le 5 mars 2001, sous la présidence de Robert BIDEAU, Maire.

Etaient présents : M. Maurice LEFET, Maire délégué.

Mme Nelly RIMBERT, MM Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Adjoint.

MMES et MM Maurice THILLIEN, Josette BOUROTTE, Guy FROMENTIN, Marie LEGENDRE, Paolo ZAROS, Jean GILLON, Jean-Michel IMBERT, Gilles CARRE, Geneviève GOMES, Patrick PINGOT, Jacky JOANNIS, Yvette SALA, Henri SILVAN, Annie DAMMAN, Jean-Luc SALMON, Nicole VALLEE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents : Mr Michel MARTIN, Melle Magali MASSET, excusés.

Mr Daniel TOTAL

Secrétaire de séance : Mr Jacky JOANNIS

## VILLA MONTMORENCY

- Lecture est donnée du rapport de la commission d'appel d'offres en date du 27 février 2001 concernant des avenants sur les lots : ravalement, menuiserie, électricité, ascenseur dus à des modifications ou des exigences de sécurité.

Le Conseil s'engage à inscrire les crédits supplémentaires au Budget Supplémentaire 2001.

- Compte-tenu de la complexité du revêtement extérieur des murs au plâtre, sur lesquels un enduit classique ne tient pas. Une entreprise spécialisée réalisera un enduit au plâtre. Un marché de sous-traitance est accepté par le lot 2 - ravalement.

## ZONE D'ACTIVITÉS DE MACHERIN

- La Société HDI SOLGEC sollicite une prolongation du compromis de vente sur le terrain cadastré BD 466 jusqu'au 29 septembre 2001. Elle a obtenu le permis de construire et trouvé un acquéreur, mais n'a toujours pas obtenu de la DRIRE l'autorisation d'exploiter, ni trouvé d'occupants.

Le Conseil donne son accord.

- Le Conseil accepte un compromis de vente avec la SCI AUXERROIS –représenté par Monsieur SPINELLI sur les terrains cadastrés BD 464 et 465 pour y implanter des commerces de détail.

## CONTRAT LIGNE DE VILLE – CONVENTION SAR

Le Conseil décide de renouveler pour 3 ans le contrat « Ligne de Ville » avec la société SAR. Compte tenu des nouveaux marquages réalisés par les travaux de voirie, le forfait annuel et entretien s'élève à 59 700 F. HT.

## **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

- Bâtiments des 20 janvier et 17 février élargie aux commissions environnement et culturelle concernée la Villa Montmorency. La commission relève les points suivants et propose :

- Le remplacement du volet métallique par un volet bois.
  - Le remplacement des portes métalliques de l'ascenseur par des portes transparentes.
  - La protection du bassin, avec la pose ou non de barrières de sécurité - position indécise.
- Le Conseil entérine ces observations.

- Finances du 21 février : examine et propose

- Le maintien des taux des quatre taxes locales.

TH :10,68 %; TFB :10,45 %; TFNB : 46,48 %; TP : 9,62 % -

- La distinction des frais fêtes et cérémonies de ceux des réceptions telle que présentée.
- De classer dans les acquisitions à caractère de durabilité les plans d'évacuation des bâtiments.
- L'attribution des subventions 2001 pour les demandes reçues en Mairie
  - crédit voté
  - crédit réparti : 569 850.00 F
- De vendre de la terre à la société ECOSPACE au prix de 10 F le m<sup>3</sup>.

M. MOREL précise que l'augmentation de la DGF 2001 est de 31 500 F environ, le FCTVA s'élève à 907 948 F.

Le Conseil entérine ces propositions.

## **PERSONNEL**

- Suite au départ en retraite de Mme DE DEMO, les heures qu'elle effectuait sont réparties sur deux autres agents à temps non complet :

Melle CARROUE, son temps de travail passe de 8 H à 21H 15 et Mme DE BRITES de 14 H à 20 H 15 par semaine.

- Pour permettre la nomination des agents dans leur nouveau grade après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire, le Conseil accepte la transformation des postes – trois en filière administrative, cinq en filière technique.

## **ÉTUDE D'IMPACT ACOUSTIQUE**

Le Conseil décide de lancer une étude acoustique pour l'ensemble communal 7, rue d'Auxerre, recevant plus de 12 manifestations par an.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget supplémentaire.

## **CREATION D'UN BEACH VOLLEY**

Le responsable de la section Volley étudie la possibilité d'implantation d'un beach-volley et recherche les subventions. Mais il souhaite connaître qui sera le maître d'ouvrage.

La commune sera maître d'ouvrage.

## **PERMANENCES ELECTORALES**

Le tableau des permanences pour les bureaux électoraux du 11 mars est complet.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Stationnement des taxis : Melle ARRAULT Marie-Noëlle a vendu sa licence à M. Eric CHANUT. M. G. DILLON a sollicité l'attribution du 4<sup>ème</sup> emplacement actuellement libre. La commission départementale a donné un avis défavorable. Compte tenu du domicile de l'intéressé sur la commune l'emplacement lui est accordé.
- Les travaux d'assainissement rive gauche nécessitent la pose de postes de refoulement celui en bas de la rue du Four est installé sur le domaine public fluvial. Une convention d'occupation est proposée par V.N.F.
- Dans l'affaire opposant la commune à un habitant de Monéteau pour injures contre un policier municipal, le contrevenant a été condamné à 2000 F d'amende et 2500 F de dommages et intérêts.
- La commission transport de la C.C.A a réparti l'enveloppe travaux d'amélioration du réseau des transports urbains pour l'exercice 2001. Monéteau bénéficie de 300 000 F.
- Réunion sur le devenir du CIGA, le 5 mars au Conseil Général pour étudier la place d'un site de 2000 m<sup>2</sup> couvert pour un dépôt et un musée spécifique. Le 8 février avec les représentants de l'armée sur les demandes de reprises : 7 candidats.
- Le Comité des Fêtes souhaite redynamiser la fête de la St Jean et a modifié le programme :
  - par suppression du droit d'entrée
  - par animation avec une fanfare et une pièce de théâtre de l'école de Sougères et demande si la commune accepte de prendre en charge la location de la rotonde = Accord du Conseil..
- La subvention du Conseil Régional sur la restauration de l'église s'élève à 70 000 F, du Conseil Général 150 000 F.
- Le compte rendu de l'assemblée générale de la Communauté des Communes du 19 février remis aux conseillers et commenté.
- Mr PICARD fait le point :
  - Sur la réunion du SIVU du 13 février :
    - Adoption du budget 2001
    - Maintien de la part syndicale à 0,50F.
    - Lancement d'une consultation pour une assistance technique pour l'appel d'offres.
  - Sur le compte rendu du SIEA du 21 février :
    - 50 % des demandes des communes correspondantes à la dissimulation des réseaux.
    - M. LEFET a été nommé membre honoraire pour ses 35 années de délégué.

---

## **TOUR DE TABLE**

---

- M LEFET signale que deux personnes ont emprunté la ligne M, vendredi.
- M BIDEAU remercie l'ensemble de l'équipe pour le travail réalisé pendant ces 6 années.

Pour ces 36 années consacrées à la vie publique dont 30 en qualité de Maire, M. LEFET a été chaleureusement fêté par ses collègues qui lui ont remis un cadeau.